

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 4 mai 2026 - 1,50 €

N° 186

Prix

Au mieux, le taux d'inflation en France atteindra cette année 4 %. C'est là une des conséquences prévues de la guerre d'Iran. Le débat est engagé sur le prix des carburants et le gouvernement fait déjà face à de nombreuses demandes d'aide tandis que certains dirigeants politiques proposent de bloquer les prix ou de baisser les taxes. Les affirmations et les contestations s'enchaînent mais, dans le débat public, il n'y a peu de remises en cause des calculs fournis par l'Institut national de la statistique. Le taux d'inflation serait une donnée, dont il faudrait reconnaître la vérité.

Pourtant, le sentiment n'est pas le même dans les rangs des consommateurs. Le « ressenti », c'est une hausse des prix beaucoup plus forte qu'on ne le dit dans les milieux officiels. Bien entendu, les autorités compétentes répondent qu'on ne peut pas juger une situation selon des impressions, et qu'il faut s'en tenir aux chiffres.

Le problème, c'est que la vérité statistique est mise en doute par certains économistes. Comme toute statistique, l'Indice des prix à la consommation (IPC) est le résultat d'une construction faite par les statisticiens. Cette construction n'est pas malhonnête mais elle implique nécessairement des choix. Or certains de ces choix sont contestables. Par exemple, la hausse du prix d'achat des logements anciens n'est pas prise en

compte dans le calcul de l'indice des prix. En France, le logement est censé représenter 6 % des dépenses ordinaires d'un ménage alors que dans un pays comparable, l'Allemagne, le logement compte pour 20 %. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'inflation est sous-estimée dans notre pays. Il serait techniquement facile de corriger ce défaut statistique en utilisant l'Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) qui est fourni par l'Union européenne. Mais les conséquences politiques seraient explosives puisqu'il faudrait adapter à un indice en hausse les salaires et les retraites.

Dans le grand silence officiel, les Français ont

raison de juger l'inflation selon leurs propres constatations.

Claudine Uzerche

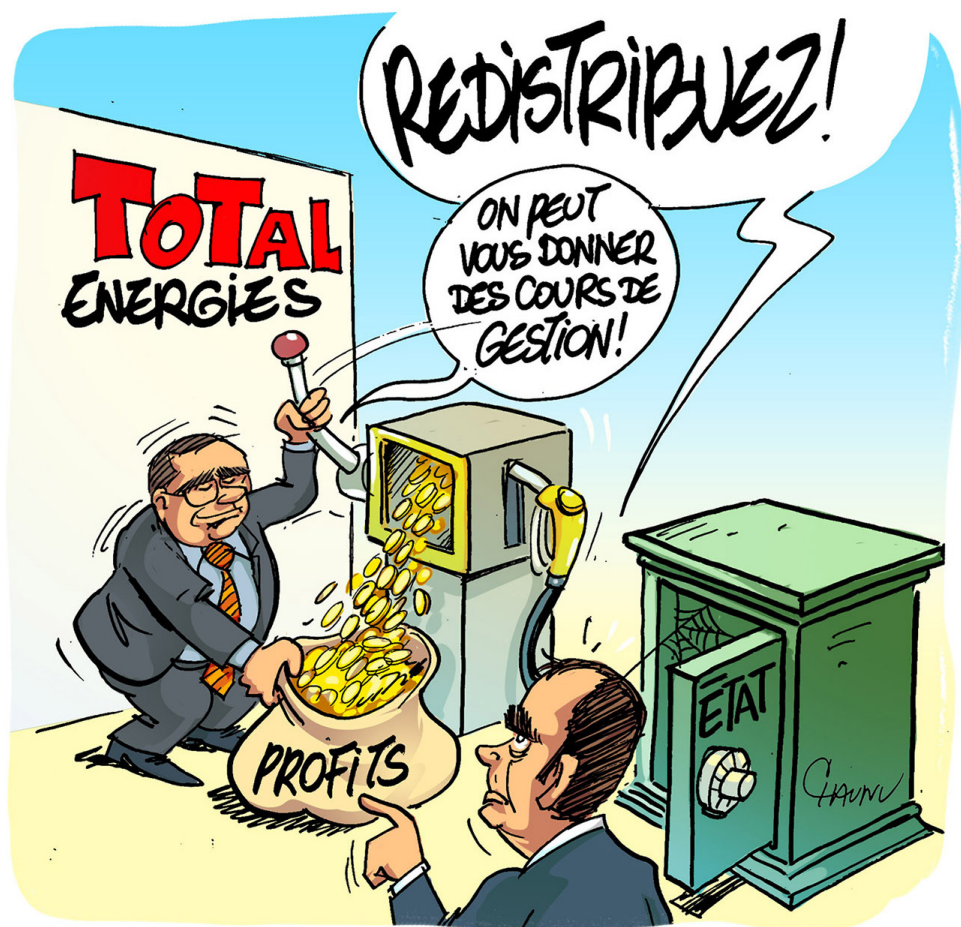
Joli mois de mai

Le joli mois de mai est revenu. On peut reprendre Bourvil (« Je veux voir la vie en rose, joli, joli mois de mai ») ou Marcel Amont (« Joli mois de mai, j'attends ma mie ») et se souvenir aussi des multiples chansons, y compris occitanes, évoquant le fleurissement des plantes et des corps. Le muguet du premier mai fait en quelque sorte sonner ses clochettes – cette année, elles étaient particulièrement développées et odorantes.

Mais nous sommes en France, c'est-à-dire dans un pays où il faut se plaindre et contester. Bien sûr, les motifs ne manquent pas, entre la hausse du prix de l'essence et les fins de mois difficiles. Mais il y a un côté quasi institutionnel des revendications qui n'a finalement plus grand-chose à voir avec les luttes ouvrières qui, depuis le XIX^e siècle, ont accompagné les revendications

SOMMAIRE

P. 1 : "Prix – Joli mois de mai.
P. 2 : Nylon. P. 3 : Isolation. –
Lectures. P. 4 : Congés payés.
– Librairie Gibert. P. 5 : Jérusalem.
P. 6 : Mali. P. 7 : Andorre : entre deux princes, il faut choisir.
P. 8 : Paraskavidé-katriaphobie.



■ **Présidentielle** : Jean-Luc Mélenchon, 75 ans, a annoncé le 3 mai sur TF1 qu'il se présentera à l'élection présidentielle de 2027, pour la quatrième fois consécutive depuis 2012.

■ **Violence** : Le 30 avril, le Conseil d'État a confirmé la dissolution de la milice d'extrême gauche La Jeune Garde antifasciste, prononcée le 12 juin dernier en conseil des ministres.

■ **Fête** : 40 000 personnes ont participé à une « Rave party » non déclarée, baptisée « French techk », entre le 1er et le 3 mai sur un polygone de tir de la Direction générale de l'armement à Cornusse près de Bourges (Cher). De nombreux procès-verbaux pour consommation de drogue ont été dressés par la gendarmerie. Le ministre de l'Intérieur s'est rendu sur place et a promis des sanctions.

■ **Fête** : La maire socialiste de Quimper, Isabelle Assih, a fait annuler la réservation faite par l'association « Le Canon français » pour un banquet géant qui devait se tenir au parc des expositions de la ville le 5 décembre. Elle a pris argument d'une pétition lancée en Normandie à la suite d'un banquet de la même association à Caen où des militants d'extrême gauche ont vu des saluts nazis et des débordements racistes, ce que les organisateurs de l'événement démentent. Un banquet du Canon français, prévu à Colmar le 30 mai, a déjà reçu 3 000 inscriptions et le maire (Les Républicains) de Colmar, Éric Straumann, n'y a « pas vu d'éléments objectifs pour considérer que cet événement est un trouble à l'ordre public ».

■ **Alcool** : L'américain Brown-Forman a renoncé, le 28 avril, à une fusion avec le français Pernod-Ricard. Ce dernier sauve ainsi son indépendance mais se trouve moins armé pour faire face aux droits de douane américains.

sociales. Il n'en reste que la tolérance accordée à la CGT de vendre des brins de muguet un peu partout, dont on disait autrefois que cela servait à régulariser l'argent venu de Moscou.

On peut aussi s'inquiéter de voir cette journée transformée en d'immenses meetings se disant festifs, de plus en plus accompagnés par des groupes qui, officiellement dissous, n'en continuent pas moins à prôner la violence et à la pratiquer – tout en accusant les forces de l'ordre de se livrer à la chasse aux manifestants. Certains ont défilé à Paris derrière une banderole s'en prenant au gouvernement : « Touches pas à mon 1er mai, repos du prolo », avec une faute d'orthographe faisant regretter les anciens typographes autant soucieux de correction du langage que de virulence syndicale.

Allez, il est quand même joli, le mois de mai. Mais attention : c'est une fleur toxique.

Précy

Nylon

L'entreprise française Polytechnyl (autrefois partie de Rhône-Poulenc devenu Rhodia, puis de Solvay), en redressement judiciaire depuis janvier, a été reprise pour 10,1 millions d'euros par le fonds de pension américain Lone Star le 27 avril à la barre du tribunal des affaires économiques de Lyon. Seuls les brevets et la marque Technyl sont rachetés. Les équipes commerciales et de recherche (72 personnes à Saint-Fons dans la banlieue de Lyon) sont reprises avec une garantie d'emploi d'un an. Mais il y avait encore 547 salariés,

après plusieurs plans de licenciements, qui travaillaient dans deux usines, à Saint-Fons (Rhône) et à Valence (Drôme). Celles-ci ont fermé le 30 avril. Des entreprises voisines, faisant partie du même environnement économique, sont également menacées.

Il n'y aurait donc plus aucune production de nylon en France, ce polyamide qui entre dans la fabrication des collants pour femmes, des parachutes, des balles de tennis, des uniformes militaires, de vélos ultralégers, etc. Propriétaire de l'entreprise depuis 5 ans, le conglomerat belge Domo Chemicals, dont les autres implantations mondiales lui permettent de faire face à une demande en forte baisse, a donc bradé ses stocks français qui avaient pu être évalués à 17 millions d'euros, et a renoncé à des locaux et des machines encore fonctionnels faute de trésorerie et de visibilité stratégique. Aucun autre repreneur ne s'est proposé pour utiliser un personnel vieillissant, effectuer les travaux de dépollution et de mises aux normes des usines. Ce sera à la collectivité nationale d'assumer les chômeurs et, beaucoup plus tard sans doute, l'éventuelle remise en état de friches industrielles comme il y en a tant et tant dans notre pays.

Non loin de là, l'embématique entreprise chimique Vencorex (soude, hydrogène, isocyanates...) partiellement reprise par son concurrent chinois Wanhua, a été vendue à des ferrailleurs par le même tribunal des affaires économiques de Lyon en mars dernier. Mais le ministère des Finances s'en est finalement mêlé pour promouvoir un projet d'usine

chimique « décarbonée et souveraine », qui a pris le nom d'Exalia, sur le site de Pont-de-Chaix (Isère) grâce à des financements publics et à des porteurs de projets privés, dont la société CIC Orio... Rien ne prouve que cela aboutira...

Les syndicats et des élus LFI n'ont pas de mots assez durs contre un patronat français qui a baissé les bras et une concurrence « déloyale » qui a précipité cette chute de la chimie française. Il faut dire que, depuis la cession des anciennes activités chimiques de Rodia ex-Rhône-Poulenc à l'Allemand Hoechst puis à l'Allemand Bayer (en 2002) et le passage surprise (en 2003) sous pavillon alors canadien de l'ancien groupe Pechiney, et malgré des réorganisations successives avec la participation des pouvoirs publics, aucune industrie française du fameux « couloir de la chimie » (dans la vallée du Rhône au sud de Lyon) ne fait plus le poids. Il était trop facile à un géant comme l'Allemand BASF de vendre à des prix, jugés exagérés par les observateurs, des intrants indispensables à Polytechnyl (entre autres manœuvres supposées de déstabilisation, voir une récente enquête de Médiapart)... Même sans cela, le contexte de guerre en Iran obscurcit toute prévision pour une industrie dépendante du pétrole.

Il se trouve qu'à Saint-Fons et ailleurs, il y a des riverains pour s'en réjouir, ainsi qu'on peut le constater sur les réseaux sociaux. Il n'y aura plus de travail c'est vrai, mais les mauvaises odeurs et les risques d'accidents s'éloignent également, sans parler d'une population ouvrière qui

vote LFI... Mais alors il ne faut pas espérer une réindustrialisation.

Paul Chassard

<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/240426/derriere-la-faillite-de-polytechnyl-les-manoevres-de-basf-pour-assurer-son-monopole?shem=dsdf,sharefoc,agadiscover-dl,,sh/x/discover/ml/4>

Isolation

Le gouvernement de Sébastien Lecornu navigue à la godille. On l'a vu sur l'ouverture des commerces le 1er mai où il a prudemment fait machine arrière malgré le zèle de ses inspecteurs du travail. On le constate sur l'obligation de faire des travaux d'isolation pour les logements mis en location. La réglementation, qui interdit aux propriétaires de louer des logements que leur diagnostic de performance énergétique classe en catégories G (depuis le 1er janvier 2025) ou F (à partir du 1er janvier 2028), a retiré (au moins) 700 000 logements du marché locatif. Ces logements ont la plupart du temps été mis en vente, sans toujours trouver preneur malgré des prix en baisse. Cela déstabilise tout le marché immobilier.

Le 29 avril, sur la chaîne de télévision Public-Sénat, le ministre du Logement Vincent Jeanbrun, a convenu que les dispositifs proposés ne sont pas adaptés « au public des petits propriétaires, des personnes souvent âgées qui ont une faible solvabilité ». Mais le sont-ils mieux à d'autres catégories de la population ?

Et pourtant le dispositif « MaPrimeRénov », ou « l'isolation des combles pour 1 euro » a bénéficié aux plus malins, et le site « Aides-État.fr » qui, contrairement aux appa-



PREMIER ROMAN

Gourmandise

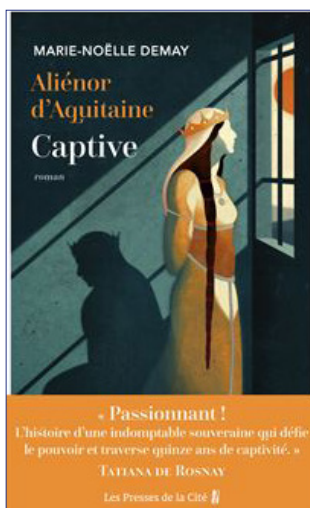
Dans la vraie vie, Bruno Verjus est un chef cuisinier réputé (deux étoiles au Guide Michelin). Aujourd'hui, il nous fait saliver avec des recettes à l'ancienne qui sont autant de mystères à décrypter. Son délicieux roman mobilise les yeux et les papilles mais aussi le cœur. Entrons donc dans ce restaurant imaginaire où Miki, jeune chinoise passionnée de cuisine française vivant à Paris, s'emploie à recréer un dessert oublié inscrit dans un carnet de « cuisine secrète » signé HC. Une quête qui la mène des bistrot de quartier aux meilleures tables. À savourer sans modération.

« La recette », Bruno Verjus, Albin Michel, 266 p., 20,90 €.

ROMAN HISTORIQUE

L'indomptable

Épouse et mère de rois, Aliénor d'Aquitaine a connu un destin exceptionnel. Mais c'est sa détermination à surmonter les obstacles et la violence de son époque, qui force l'admiration. Marie-Noëlle Demay retrace les seize ans



de captivité que la reine endure après l'échec de la Grande Révolte contre Henri II, son époux et roi d'Angleterre. Des années terribles loin des siens, en proie à la solitude et à la désespérance. Pour autant elle ne pliera pas, restant à tout jamais une icône de la femme fière et irréductible.

« Aliénor d'Aquitaine. Captive », Marie-Noëlle Demay, Les Presses de la Cité, 384 p., 22 €.

SOCIÉTÉ

Ce que pensent les Français

À rebours du discours traditionnel sur l'état de la France, Nicolas Prissette, journaliste, et Emmanuel Rivière, politologue, dressent un panorama plus nuancé de notre société et du moral des Français. Confrontant les discours politiques, les sondages et les enquêtes de terrain, ils montrent que, s'il y a des attentes de changement, nos concitoyens se réunissent autour de valeurs positives et conviviales : la famille, l'apéro avec les amis....

« La guerre civile n'aura pas lieu », Nicolas Prissette & Emmanuel Rivière, Robert Laffont, 304 p., 20,90 €.



REVUE

Miles Davis

Le trompettiste aurait eu cent ans cette année. Toute la galaxie jazz fête l'événement en multipliant les concerts, les jams et les publications. Jazz magazine lui consacre un numéro spécial retraçant sa longue carrière et les multiples facettes (musique, peinture, cinéma) de son talent.

Jazz magazine, mai 2026, 7,50 €. En kiosque.



■ **Marseille** : Les 92 communes de la métropole Aix-Marseille, dont le déficit accuse 123 millions d'euros, ont refusé, le 28 avril, de voter de nouveaux impôts pour compenser « la baisse continue des dotations de l'État ». Ce sont les magistrats de la Chambre régionale des comptes qui établiront le prochain budget.

■ **Valencienne** : Le maire de Valencienne et président de Valencienne-Métropole, Laurent Degallaix (Horizons), 60 ans, a été condamné le 30 avril en première instance par le tribunal judiciaire de Lille à deux ans de prison avec sursis, 20 000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité, avec exécution provisoire, pour prise illégale d'intérêt et subornation de témoin. Il avait fait recruter une de ses maîtresses para-une société de parking. Il a fait appel mais a été déchu de tous ses mandats dans les 48 heures par le préfet du Nord. L'absence de regrets du mis en cause a été retenue par les juges comme circonstances aggravantes. Trois de ses complices ont également été condamnés à des peines allant de 6 à 18 mois de prison avec sursis.

■ **Carrosserie** : Le spécialiste de la transformation de véhicules utilitaires pour la Police, les Pompiers ou la Poste, Durisotti (encore près de 200 salariés sur les 700 employés il y a encore 20 ans, notamment à Sallaumines dans le Pas-de-Calais) a demandé son placement en redressement judiciaire au tribunal des affaires économiques d'Arras qui se prononcera le 10 mai.

■ **Jeux vidéo** : Le studio Spiders, 70 employés, est en liquidation judiciaire depuis le 28 avril.

■ **Câbles** : La multinationale française Nexans (anciennement Les Câbles lyonnais, puis Alcatel Câble) a annoncé le 27 avril qu'elle allait racheter, pour environ 700 millions de dollars, l'américain Republic

rences n'a rien d'officiel, continue à proposer « votre isolation des murs extérieurs financée jusqu'à 80 % ». Est-ce que les propriétaires sont fous de refuser des travaux qui sont censés ne rien leur coûter et qui leur permettront de louer au prix fort ? Ou bien prend-on les gens pour des imbéciles ?

D'abord, obtenir de telles primes est un parcours du combattant administratif. Ensuite, c'est un couloir pour des intermédiaires parasites et des entrepreneurs peu scrupuleux et mal formés. Le résultat effectif de tels travaux sur la consommation d'énergie n'est pas contrôlé et très décevant. On souffre à la fois de réalisations défectueuses et d'une absence de visibilité technique. Il y a des modes et des normes qui changent vite, des approvisionnements en matériaux qui font défaut, avec une explosion du montant des devis pour cause de pénurie de main-d'œuvre (rarement d'origine française). Les propriétaires individuels, mais aussi les gestionnaires de copropriétés, et même les investisseurs institutionnels ne savent plus à quel saint se vouer. Les associations de locataires ont beau crier à la procrastination et réclamer des baisses des loyers pour les « passoires thermiques », si la rénovation énergétique est bloquée, tout comme la construction de logements neufs, ce n'est pas qu'un problème psychologique ou de pure radinerie.

Un projet de loi va être présenté au Sénat, qui donnera aux propriétaires un nouveau délai de trois ans pour faire des travaux sous certaines conditions. Dans

trois ans il sera bien temps de se donner à nouveau du temps, à moins qu'on ait enfin compris, comme la Cour des comptes vient de tenter de l'indiquer dans un rapport du 22 avril, que la politique qui consiste à vouloir orienter le marché par des incitations fiscales et des menaces de sanctions est très coûteuse pour un État qui n'a aucune marge de manœuvre budgétaire, et crée inutilement de l'incertitude et une ambiance délétère dont tout le monde pâtit, qu'il soit locataire ou propriétaire occupant ou bailleur...

P.C.

Congés payés

C'est le 3 mai 1936 que sont nés les congés payés à l'élection du Front Populaire. Les lois encadrant cette « révolution » ne viendront que le 20 juin de la même année, suivies des décrets d'application le 1er août. Les premiers congés payés entraînent une mue sociale, politique et culturelle.

La rapidité de la mise en œuvre de ce changement permet ainsi aux travailleurs de bénéficier de ces vacances dès le mois de juillet 1936. Avant, en France, il était impensable d'être payé sans travailler.

Avec la création d'un sous-secrétariat aux Sports et Loisirs, le gouvernement tente d'organiser cette période sans travail. On assiste à la naissance des campings, colonies de vacances, centres de loisirs, auberges de jeunesse, sans oublier l'émergence de nombreuses infrastructures sportives. Et bien entendu la naissance des billets de train « congés payés ». Et c'est l'occasion pour de

nombreux citoyens de découvrir la mer, la montagne et généralement de sortir de son quartier.

En 90 ans, les congés payés du Front Populaire sous la férule de Léon Blum ont très largement changés. Il n'en reste pas moins vrai qu'aujourd'hui encore on estime que 40 % de Français ne partent pas en vacances.

Philippe Buron Pilâtre

Librairie Gibert

Qui connaît, à Paris, le Quartier latin et le boulevard St-Michel qui descend, des jardins du Luxembourg jusqu'à la Seine, ne peut ignorer que cette rue était naguère ponctuée de nombreuses librairies. Les plus importantes étaient la librairie Gibert-Jeune, 5 place St-Michel, tout en bas du boulevard, près des quais où l'ancêtre Joseph Gibert avait commencé son activité, en 1884, de bouquiniste en manuels scolaires, et Gibert-Joseph au 30 du même boulevard, près de la Sorbonne, née d'une séparation entre les deux fils du fondateur, en 1929... Il faudra attendre 2017 pour que, face aux difficultés du secteur, les héritiers Gibert réunissent les deux entreprises. Mais les héritiers Gibert Jeune étaient restés propriétaires du local de la place St-Michel. Le prix du mètre carré comparé à l'absence de revenus de l'entreprise a poussé à la vente de l'immeuble... L'activité, passée sous la coupe de Gibert Joseph a été maintenue notamment dans le vaste immeuble du 30 du boulevard et ses annexes (sans compter une quinzaine d'autres magasins, à Paris, Versailles et en province,

qui font que Gibert reste le plus important libraire indépendant de France, malgré un certain nombre de fermetures retentissantes ces dernières années).

Or cet immeuble est la propriété de Habitat OPH, donc de la mairie de Paris, qui avait consenti un bail réputé favorable, avec une partie fixe et une partie de pourcentage sur le chiffre d'affaires. 2 000 m² environ pour quelque 300 000 euros par an semble-t-il. On trouvera tous les détails dans la décision du Tribunal judiciaire de Paris du 28 janvier 2026, disponible sur le site internet de la Cour de cassation... Gibert a en effet tenté, en vain jusqu'à présent, d'obtenir une nouvelle réduction du montant du loyer, en s'em mêlant quelque peu dans une procédure rendue délicate par la multiplication des textes et des instances. Gibert s'est placé sous la protection d'un redressement judiciaire.

L'Office d'HLM ne veut pas céder. Se faisant, il prend une très grosse responsabilité politique, car la disparition de Gibert du Quartier latin aurait un impact énorme sur la physionomie d'un quartier malmené par des évolutions sociologiques qui ont été amplifiées par un urbanisme « écologistes » dont tout le commerce en magasins de centre-ville a fait les frais, comme dans tant d'autres rues parisiennes et de province.

F.A.

Wire, spécialiste du câble basse tension, qui dispose d'une usine moderne à Cincinnati.

■ **Santé** : Selon un rapport de la Cour des comptes publié le 28 avril, les incidents indésirables et mettant en péril la santé des patients dans les établissements de soins seraient nettement sous-déclarés : seulement 7 100 déclarations pour 160 000 à 375 000 cas selon les estimations. « Le suivi des infections contractées dans les établissements, qui sont à l'origine d'environ 4 000 décès directs par an, soit davantage que la mortalité routière, n'est pas non plus exhaustif. »

■ **Nucléaire** : Le 27 avril s'est réuni à Paris un groupe de pilotage franco-suédois de l'énergie nucléaire en Europe.

■ **Andorre** : Le président Macron s'est rendu en Andorre et en Arriège les 27 et 28 avril (lire la chronique de Fabrice de Chanceuil en page suivante).

■ **Justice** : Sur alerte de la haut-commissaire à l'enfance, Sarah El Haïry, le Parquet de Paris a ordonné, le 28 avril, l'ouverture d'une enquête sur la réactivation du site Internet Coco – sous le nouveau nom de Cocoland – connu pour ses annonces à caractère sexuel illégal et interdit en 2024.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Les 182 précédents numéros
sont tous disponibles gratuitement
à cette adresse :

<https://www.archivesroyalistes.org/-La-Nation-Francaise->

Jérusalem

L'un des effets de la situation au Moyen-Orient est la raréfaction des pèlerins en Terre Sainte. Les lieux saints, les congrégations qui les gardent, les guides et les petits commerces palestiniens, sont à l'abandon pour la troisième année consécutive. Les contraintes qui pèsent sur eux par les autorités israéliennes vont croissant depuis les impositions de taxes, les restrictions au culte, comme lors du dimanche des Rameaux, le harcèlement contre les personnes, et bien sûr les destructions, y compris d'églises comme à Gaza. La dimension chrétienne du conflit est souvent passée sous silence, considérée comme accidentelle, collatérale.

Pierbattista Pizzaballa, patriarche latin de Jérusalem depuis octobre 2020, cardinal depuis septembre 2023, considéré il y a un an comme « papabile », est de l'opinion contraire. Au bout de trois ans, il a exprimé son désaccord dans un document exceptionnel, une « lettre pastorale » de 36 pages, datée du 25 avril dernier, qui revêt quasiment valeur de testament. Sous le titre « revenir à Jérusalem dans la joie », démarche des apôtres au lendemain de l'Ascension de Jésus (célébrée cette année le 14 mai), il prend la mesure de l'événement qui l'oblige, écrit-il, à « repenser les aspects et le rythme de notre ministère ». Ce n'est pas qu'un moment, ce n'est pas (seulement) un conflit local, c'est « un changement de paradigme à l'échelle mondiale », c'est « le cœur du monde, le centre, l'identité

de notre Église, pour des milliards de croyants ».

Le cardinal ne veut plus se payer de mots. Il décrit la réalité en termes crus, le retour de la guerre comme une « fin en soi », un « culte idolâtre », en face l'insuffisance d'une parole chrétienne pas assez prophétique. Il refuse l'approche par l'analyse politique et préfère se plonger dans la « vision » de la Jérusalem céleste tirée de l'Apocalypse de Jean. Mais contrairement à ce que pourrait attendre le lecteur, cette « vision » n'est pas irénique, ou utopique. Le cardinal la traduit en termes parfaitement actuels, non pas le chaos des planètes, mais son issue, l'avenir du « rêve de Dieu », l'absence de sanctuaire, la fin de toute nuit, la lumière, la « rédemption de l'histoire » sur laquelle il insiste tout particulièrement contre l'usage de « la mémoire toxique », « les portes ouvertes », « une cité pour tous ».

« Il ne s'agit pas, écrit-il, de servir de pont entre deux parties en conflit, comme si les chrétiens étaient appelés à jouer un rôle de médiateur depuis l'extérieur. Ce n'est pas là leur rôle. Les chrétiens de Terre sainte ne sont pas un tiers indésirable, ni un tampon neutre entre Israéliens et Palestiniens, ni un groupe distinct de leurs frères non chrétiens. Ils sont plutôt le sel, la lumière et le levain au sein de sociétés auxquelles ils appartiennent de plein droit. »

Le chef de l'Église catholique pour Israël, la Palestine, la Jordanie et Chypre, ne peut tirer de conclusions que pour ses propres ouailles. Il est évident que son propos dépasse de

■ **Mali** : La mort de 23 soldats maliens, et du ministre de la Défense dans la ville caserne de Kati près de Bamako, ainsi que le repli, le 25 avril, des mercenaires russes de « l'Africa Corps » à Kidal dans le nord du pays, avec l'abandon du camp stratégique de Tessalit, devant l'avancée des milices touaregs (Front de libération de l'Azawad) et islamistes (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans - JNIM), menacent le pouvoir du général Assimi Goïta, chef de la junte militaire. La France a appelé ses ressortissants (4 200 inscrits auprès des services diplomatiques français et probablement 3 000 non-inscrits, la plupart binationaux) à quitter le pays.

■ **Belgique** : Le gouvernement belge a confirmé, le 30 avril, le rachat et la remise en service de sept réacteurs nucléaires exploités par Enedis en Belgique. Seuls deux étaient encore actifs mais « toutes les activités de démantèlement sont suspendues avec effet immédiat. » C'est un revirement complet de la politique énergétique du pays.

■ **États-Unis** : Le président Trump a envoyé une lettre aux membres du Congrès pour leur expliquer qu'il n'avait pas besoin de leur demander l'autorisation de prolonger la guerre contre l'Iran après 60 jours de conflit, comme le prévoit la Constitution, parce qu'il y a actuellement une cessation des hostilités. On ne sait pas ce qu'il fera si la trêve actuelle est rompue.

■ **Allemagne** : Le président Trump a annoncé le 1er mai qu'il retirait 5 000 soldats américains sur les 36 000 qui stationnent en Allemagne dans le cadre de l'Otan. Il s'agit d'une manifestation d'humeur après des déclarations du chancelier Friedrich Merz qui a critiqué l'absence de stratégie américaine dans la guerre contre l'Iran. Le président Trump a, pour les mêmes raisons, an-

loin le petit reste de chrétiens – et encore plus de catholiques dits ici latins – dans la patrie du Christ. Son message devrait être entendu de la terre entière. Jérusalem est bien la racine de la plupart des maux dont souffre l'humanité. Pizza-balla nous dit, après son divin maître, qu'elle est aussi la clé.

Dominique Decherf

Mali

Le Mali n'est plus ce qu'il était et personne ne peut penser son avenir. Autrefois, c'est-à-dire du XIII^e au XVII^e siècle, il y eut un formidable empire de ce nom, qui englobait des portions des actuels Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Burkina Faso et Côte d'Ivoire. Sous le nom de Fédération du Mali, il ressuscita pendant une petite année et demie au moment des indépendances de 1960 pour se retrouver réduit à l'actuelle République. Ses contours un peu surprenants expriment bien son double ancrage en Afrique noire et dans l'espace sahélien et même saharien. De là vient la volonté de certains habitants du nord, d'origine touareg, de se détacher du reste ; ils combattent sous les couleurs du Front de libération de l'Azawad, du nom de leur zone de transhumance et de pâturage. Avant que la France, appelée en 2013, ne soit obligée de se retirer définitivement en 2022, divers groupes djihadistes ont mené de nombreuses opérations contribuant à déstabiliser un pays par ailleurs miné par les coups d'État.

Aujourd'hui, outre les opposants en exil qui ont

tenté des expériences démocratiques avant d'être chassés par les divers militaires qui se sont succédé à la tête du Mali, on voit surtout à l'œuvre les djihadistes du Gnim (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) représentant Al Qaïda au Sahel et les indépendantistes touaregs de l'Azawad. Mais, depuis quelques années, la grande nouveauté est incarnée par les mercenaires russes de l'Africa Corps agissant directement pour le Kremlin ; lors de l'offensive qui a commencé le 25 avril et qui a abouti à la prise de Kidal avec l'élimination du ministre de la Défense et n° 2 du régime, Sadio Camara, ils ont pourtant donné l'impression d'avoir surtout négocié leur départ pour se replier sur la capitale Bamako.

La France reste complètement hors jeu et les chefs d'État africains se gardent d'intervenir. En revanche, le Maroc et l'Algérie sont concernés par la proximité géographique, Alger ne comprenant pas très bien le jeu de Moscou, son allié traditionnel. Certains voient surgir l'hypothèse d'un djihadisme modéré avec lequel il serait possible de s'entendre, d'autant que les islamistes maliens paraissent divisés. Par ailleurs, on a noté que l'idée d'un dialogue national avait été lancée par plusieurs responsables. Peut-être plus surprenant, le président lui-même, le général Assimi Goïta, a appelé à un « sursaut national », employant des termes jusque-là peu utilisés localement : « nous devons tous, comme un seul homme, nous ériger contre la division et la fracture sociale ».

Jean Étèveaux

noncé l'augmentation jusqu'à 25 % des taxes sur les véhicules importés d'Union européenne (c'est-à-dire essentiellement d'Allemagne).

■ **Blockchain** : Le 20 avril dernier, l'OFAC, agence du Trésor américain, a intimé l'ordre à Tether de geler 344 millions de dollars liés selon elle à la flotte fantôme qui exporte le pétrole iranien vers la Chine. Fondée en 2014, Tether est la plus importante plateforme de paiement en monnaie virtuelle (ou stablecoins), qui gèrerait 320 milliards de dollars en utilisant des blockchains (liste de codes) réputées infalsifiables et qui affirme garantir sa cryptomonnaie (USDT) par des stocks d'or et de dollars, entre autres actifs boursiers colossaux.

■ **États-Unis** : Le président Trump et le vice-président J. D. Vance ont échappé, le 25 avril, à une tentative d'assassinat commise à l'hôtel Hilton de Washington alors qu'ils participaient au dîner des correspondants de presse. Un homme de 31 ans a ouvert le feu dans le bâtiment sans faire de blessé mais provoquant une panique générale et l'évacuation des convives. Il a été mis en examen le 27 avril et encourt une peine de prison à perpétuité.

■ **Tibet** : Les Tibétains résidant dans 27 pays ont été appelés, les 1er février et 26 avril, à renouveler leur Parlement en exil, créé en 1960 et localisé à Dharamsala (Inde). 91 000 électeurs recensés devaient prendre part à ce vote, dont les résultats ne seront proclamés que le 13 mai. Tenue simultanément, l'élection du chef du gouvernement (le sikyong) a consacré dès le premier tour le sortant, Penpa Tsering, qui se maintiendra donc en fonctions.

■ **Royaume-Uni** : Essa Suleiman, un sujet britannique originaire de Somalie, a été mis en examen le 1er mai pour la tentative de meurtre au couteau

Andorre : entre deux princes, il faut choisir

par Fabrice de Chanceuil

Le Président de la République française, Emmanuel Macron, s'est rendu les 27 et 28 avril derniers en Andorre en sa qualité de coprince de cet État enclavé entre la France et l'Espagne. Après le voyage du Pape Léon XIV à Monaco le 28 mars précédent, c'est la deuxième fois cette année qu'une petite principauté européenne se trouve sous le feu de l'actualité mais dans un contexte bien différent et avec des discours bien opposés.

Avec ses 468 km², l'Andorre pourrait presque paraître comme une super-puissance avec un territoire deux cent cinquante fois plus grand que celui de son homologue monégasque dont elle se distingue aussi par la forte altitude, Andorre-la-Vieille étant la plus haute capitale d'Europe à 1 023 mètres d'altitude, là où Monaco se situe au niveau de la mer.

Toutefois, les deux États, indépendamment du fait qu'ils sont tous les deux des principautés, présentent des points communs, avec néanmoins des nuances. C'est le cas, notamment, de la place de la religion catholique.

À Monaco, le catholicisme est religion d'État et c'est la raison pour la-

quelle le Prince Albert II s'est récemment opposé à la légalisation de l'avortement qu'avait voté le Conseil national. C'est sans doute cette décision qui avait valu la visite du Pape Léon XIV le 28 mars dernier dans la principauté et de ses propos très élogieux à l'égard des institutions monégasques.

En Andorre, depuis la nouvelle Constitution de 1993, il n'y a plus de religion d'État ni officielle mais une « religion favorisée », l'article 11 du texte indiquant qu'il « garantit à l'Église catholique le maintien de ses relations particulières avec l'État, conformément à la tradition andorrane ». En outre, l'autre coprince, qualifié d'ecclésiastique, n'est autre que l'évêque du diocèse espagnol d'Urgel, Mgr Josep-Lluís Serrano Pentinat.

C'est dans ce contexte que le coprince « laïc », en l'occurrence le Président français, est venu, dans un discours prononcé dans la capitale andorrane le 28 avril, appuyer le chef du gouvernement andorran, Xavier Espot Zamora, dans son désir de dépénaliser l'interruption volontaire de grossesse dans le délai d'un an. Bien que présent dans l'assistance, l'évêque d'Urgel n'a pas officiellement

réagi mais on se souvient qu'en 2014, son prédécesseur, Mgr Joan-Enric Vives i Sicília avait déclaré qu'il démissionnerait de son poste de coprince et de son siège épiscopal si le Parlement andorran venait à légaliser l'avortement. En effet, les coprinces d'Andorre n'ont pas les mêmes pouvoirs que leur homologue monégasque pour approuver ou non les lois. Certes, à ce stade, il s'agit de la dépénalisation de l'avortement et non de sa légalisation mais on sait que les choses peuvent vite évoluer. En France, n'est-on pas passé, insensiblement, d'une loi d'exception à un droit désormais inscrit dans la Constitution ?

Pour sa part, Emmanuel Macron veut pousser l'Andorre à se rapprocher de l'Union européenne, dont elle n'est pas membre. Dans le même discours du 28 avril, il a exhorté la principauté à adopter l'accord d'association conclu avec l'Union européenne avertissant que, dans le cas contraire, « la porte se refermera ». De fait, négocié depuis 2015, cet accord, qui doit être ratifié par référendum, tarde à aboutir.

Même si elle n'est pas dans l'accord, s'agissant d'une compétence des États, a fortiori quand

celui-ci n'est pas membre de l'Union, l'avancée progressive vers la reconnaissance de l'avortement fait partie de la conception de la modernité que se fait le Chef de l'État français, l'Union européenne en étant pour lui l'archétype, tant au plan économique que sociétal.

Pourtant, très avancée aussi dans la modernité, qu'il s'agisse de la technologie ou de l'environnement, Monaco a fait un autre choix, tout comme la principauté de Liechtenstein. Il n'est pas impossible que l'Andorre, qui rechigne manifestement à se rapprocher plus complètement de l'Europe, prenne finalement la même voie.

Le Pape Léon XIV l'a bien dit : « *Ce sont les petits qui font l'histoire* ». ■

commise deux jours plus tôt à Londres contre deux membres de la communauté juive. L'attaque est prise d'autant plus au sérieux par le gouvernement qu'elle s'inscrit dans le prolongement d'actes incendiaires visant, depuis la fin du mois de mars, des synagogues du nord-est de la capitale.

■ **Israël** : Un Israélien de 36 ans a projeté au sol et frappé à coups de pied une religieuse française de 48 ans, le 28 avril dans une ruelle près du tombeau de David à Jérusalem. Il a été arrêté le 29 avril par la police israélienne et sera présenté à un tribunal.

Paraskévidékatriaphobie



Plus d'un quart des Français craindraient le nombre 13 et plus encore le vendredi 13. De curieuses phobies aux noms imprononçables.

C'est Stephen King qui a inventé le terme de « triskaïdékaphobie », en 1984, dans un article du *New York Times*. L'auteur américain qualifiait ainsi la peur du nombre treize – *triskaïdēka* en grec. Traditionnellement, le douze est symbole de plénitude et d'harmonie : les douze mois de l'année, les douze heures du jour, les douze constellations du zodiaque, les douze tribus d'Israël, les douze travaux d'Hercule... Le chiffre suivant suggérerait donc le chaos. Ainsi, les Iraniens marquent le *Sizdah bedar* – le treizième jour après le nouvel an de Norouz – en

quittant leurs maisons afin d'échapper au mauvais sort.

Le *mem*, treizième lettre de l'alphabet hébreu – comme le m dans l'alphabet latin – est l'initiale du mot met qui signifie « mort ». Dans le tarot, la treizième lame figure un squelette armé d'une faux, symbole ambivalent de trépas mais aussi de renaissance. Pas moins de vingt millions d'Américains seraient touchés par ce syndrome irrationnel. Outre-Atlantique, nombre d'immeubles n'ont pas de treizième étage. Pas davantage de *13th Street* ni de *Thirteenth Avenue* dans beaucoup de villes, de chambre numéro treize

dans certains hôtels ou hôpitaux, ni du même siège fatidique dans les avions !

La terreur plus spécifique des « vendredi 13 » – de un à trois chaque année – s'expliquerait en référence à la dernière Cène de Jésus. La veille du Vendredi saint, jour de sa Passion, le Christ a partagé le pain et le vin avec ses douze disciples, dont le traître Judas Iscariote. Une histoire similaire apparaît dans la mythologie scandinave, avec la mort du dieu Baldur, au banquet d'Odin. Il se pourrait aussi que cette funeste réputation vienne des Templiers, arrêtés sur ordre de Philippe le Bel, le vendredi 13 octobre 1307, avant d'être condamnés et brûlés vifs.

Des sémanticiens facétieux ont forgé le vo-

cable « para-skévidékatriaphobie » d'après paraskévi – vendredi. Les Anglo-Saxons préfèrent celui de *friggatrisaïdēkaphobia*, en référence à la déesse nordique Frigga, qui a donné son nom au Friday britannique. Cette névrose bénigne a frappé également quelques célébrités, telles que Napoléon I^{er}, Winston Churchill ou encore Franklin D. Roosevelt. *A contrario*, d'aucuns ne manqueraient jamais d'acheter un billet de loterie chaque vendredi 13, persuadés qu'il s'agit d'un jour de chance ! ■

Philippe Delorme, *Les nouveaux mystères de l'Histoire*, éd. France-Empire, tome I disponible en librairie à partir du 11 juin 2026, 15 euros.